Activités d'Intégration Professionnelle

UE 07

Enseignant(s) responsable de l'UE : Valérie CROEISAERDT

Année d'études	Bloc 1
Acronyme	TOU11AIP
Nombre de crédits ECTS	2 (facteur de pondération)
Volume horaire	10 h (Q1 10 / Q2 0)
Période de l'année	Quadrimestre 1
Niveau du cycle	1er cycle
Cadre européen de certification	Niveau 6
Caractère dans le programme	Cours obligatoire dans le programme
Langue(s) d'enseignement	Français
Coordonnées du service	Campus d'Anderlecht, Avenue Émile Gryzon 1 (bât. 4C), 1070 Anderlecht
Mode d'évaluation	Unité évaluée en épreuve intégrée
UE prérequises	Néant
UE corequises	Néant

Liste des activités d'apprentissage

Activité d'apprentissage	Volume horaire	ECTS	Présence obligatoire
TO11VCS1 Visites, conférences et séminaires 1	10	2	OUI

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

- **HE04** HE. 4. Identifie ses forces et faiblesses et met en œuvre une démarche autonome d'enrichissement de ses capacités
- **RE01** ARES. 1 S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution
- **RE01.4** ARES. 1.4 Développer une approche responsable critique et réflexive des pratiques professionnelles
- **RE01.6** ARES. 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente.

Autres connaissances ou compétences prérequises

Visites, conférences et séminaires 1

NEANT

Descriptif des objectifs et des contenus de l'UE

Visites, conférences et séminaires 1

Objectifs
Orienter les étudiants à travers les nombreux métiers du secteur touristique par des contacts avec des professionnels. Leur faire découvrir les diverses entreprises touristiques, les métiers et les compétences nécessaires pour l'exercer.
Contenu
Les activités d'apprentissage se dérouleront sous la forme de conférences d'un professionnel du secteur touristique au sein de la HELdB ou de visites extérieures d'entreprises touristiques accompagnée ou non (fonction des possibilités de l'infrastructure où nous serons accueillis) d'une intervention d'un professionnel

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement

Visites, conférences et séminaires 1

Ex-cathedra et participative dans le cadre des Conférences et Visites

Acquis d'apprentissage sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE

Visites, conférences et séminaires 1

- Comprendre le fonctionnement d’une entreprise touristique
- Se représenter les divers métiers du secteur touristique et les compétences attendues
- S'orienter vers un secteur d'activité touristique qui semble lui correspondre

Description des supports de cours indispensables

Description	Accès à la source	URL
Visites, conférences et séminaires 1 : Document WORD : principes de fonctionnement, prise de notes, tenue obligatoire et consignes pour la remise des travaux d'évaluation	sur le campus numérique	—

Description des références et des supports complémentaires

Aucune référence complémentaire renseignée.

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE

Cette unité d'enseignement est évaluée en épreuve intégrée.

Janvier			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
L'évaluation continue sera réalisée sous forme de travaux en binôme : rapport sur la visite et/ou conférence. Les consignes quant à la rédaction de ces travaux et les aspects évalués pour cette UE sont disponibles via l'e campus dans un document WORD : principes de fonctionnement			
Janvier bis			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Cette UE est **non remédiable** pour les étudiants n'ayant pas participé aux visites et/ou conférences du premier quadrimestre. L'évaluation portant sur l'intervention de professionnels du Tourisme ou de visites d'entreprises touristiques, ces activités ne peuvent donc pas être organisées une deuxième fois.			
Août			
Ensemble de l'UE			
Évaluation continue	100 %	Type de questions : —	Examen à livre : —
Cette UE est **non remédiable** pour les étudiants n'ayant pas participé aux visites et/ou conférences du premier quadrimestre. L'évaluation portant sur l'intervention de professionnels du Tourisme ou de visites d'entreprises touristiques, ces activités ne peuvent donc pas être organisées une deuxième fois.			